

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 01/06/2024 <b>Date d'affichage :</b> 01/06/2024 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice : 14</b> Présents : <b>Votants : 14</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le six juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Didier PETITPAS  
Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mr Patrick DEMARQUET  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Nicolas MARTINAIS

N°77 - 2024

**Classement – Reclassement RD 806**

Après la réunion de concertation sur place pour entériner la convention de Classement-Reclassement d'une partie de la RD 806 suite aux travaux de la Rocade Est, les parties présentes ont proposées de mettre en œuvre les termes de l'accord.

Mais lors du dernier orage, Monsieur BRENAUT a signalé des difficultés d'évacuation des eaux pluviales et a alerté les services du Département.

Ayant connaissance de ces difficultés, les élus proposent d'ajourner cette prise de décision tant que le problème entre Monsieur et Madame BRENAUT et le Département ne soit pas réglé définitivement.

Ainsi la Commune pour permettre d'avancer, elle accepte une convention réduite ne comprend pas le secteur de Mr et Mme BRENAUT suivant le plan joint.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le